

Le Conservatoire national des arts et métiers s'implante à Vesoul

Le Conservatoire national des arts et métiers poursuit son développement en ouvrant une antenne à Vesoul.

En partenariat avec le programme Action Cœur de Ville, le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a lancé le programme « Au Cœur des Territoires » à destination de 222 villes. Vesoul a été désignée lauréate pour la création d'une antenne du CNAM. Pour ce faire, la Banque des Territoires (Caisse des dépôts) mobilise une enveloppe d'amorçage de 100 000 €, après avoir financé en 2021 l'ingénierie du projet à hauteur de 30 500 €. Par ailleurs, la Ville a mis à disposition des locaux et apporte une dotation de 25 000 €. Ce partenariat facilite ainsi l'accès à la formation au plus grand nombre.

« Au Cœur des Territoires » s'inscrit pleinement dans la mission d'inclusion sociale que se fixe le CNAM qui, à travers ce projet, réaffirme sa volonté de donner à chaque citoyen les moyens de réussir son projet professionnel et personnel.

L'implantation du centre CNAM à Vesoul a pour but de créer une offre de formation professionnelle en prise avec les besoins des entreprises locales, ouvrant des opportunités d'emploi et de mobilité professionnelle.

Compléter l'offre de formations



La convention a été signée par les différents partenaires.

Aujourd'hui, des établissements scolaires d'enseignement supérieur connectés, adaptés aux nouveaux usages, confortables et respectueux de l'environnement, sont essentiels à l'attractivité des territoires. Il s'agit donc d'un enjeu majeur pour les collectivités locales. Aussi, la Banque des Territoires les accompagne pour contribuer à façonner la carte des formations d'enseignement supérieur de demain.

Ainsi, dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Banque des Territoires a accompagné Vesoul dans la définition de sa stratégie d'aménagement et de développement. Alain Chrétien, maire de Vesoul, précise : « L'implantation du CNAM à Vesoul permet à la Ville de compléter l'offre de formation et d'augmenter son rayonnement dans la région. C'est également un gage de qualité et de confiance qui permettra de rendre notre territoire encore plus attractif. »

Favoriser l'attractivité

De son côté, Christophe Decreuse, directeur régional du CNAM en Bourgogne-Franche-Comté, souligne : « Grâce à son déploiement sur l'ensemble des régions françaises, métropolitaines et ultramarines, le CNAM contribue à une logique d'aménagement du territoire et d'accès à la formation pour tous. Il dispose d'une capacité à déployer ses activités et son offre de services au plus près des territoires pour couvrir les besoins des individus, des entreprises, des collectivités et ainsi répondre aux enjeux de compétitivité. »

Et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, d'ajouter : « Plus que jamais, il est nécessaire de répondre aux fractures éducatives par le biais de l'inclusion. C'est pourquoi la Banque des Territoires accompagne le développement de projets éducatifs inclusifs et innovants comme le Cnam à Vesoul ».

Jean-Charles Chevassus (CLP)